

Marseille, le 26 SEP. 2023

Président de la Commission Locale d'Evaluation  
Des Charges Transférées

A l'attention du Conseil Municipal

Nos réf : DGS-P1000000/2023-09-90335

Lettre Recommandée avec AR

Envoi anticipé par mail

**Objet : Notification des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées**

Madame, Monsieur le Maire, Cher Collègue,  
Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, j'ai l'honneur de vous transmettre les rapports adoptés par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) portant évaluation du coût net des transferts et restitutions de compétences intervenus entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses communes membres au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Je souhaite, de nouveau, vous remercier pour votre forte mobilisation ainsi que celle de l'ensemble de vos services municipaux. Votre implication et notre dialogue permanent mené depuis le premier semestre 2022 ont été essentiels pour tenir le calendrier difficile qui nous a été imposé. Nous nous sommes attachés tout au long de nos travaux à respecter les principes directeurs d'équité, de neutralité budgétaire et de soutenabilité financière réciproque.

**Il appartient désormais collectivement aux conseils municipaux des communes membres de la Métropole d'approuver, par délibérations concordantes, les rapports d'évaluation des charges transférées telles qu'arrêtées par la CLECT, dans un délai de trois mois suivant la présente notification.**

Ces rapports ne seront définitivement adoptés que lorsque deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant les deux tiers de la population l'auront approuvé.

**Le conseil municipal de votre commune est ainsi appelé à se prononcer, dans le délai précité de trois mois suivant la présente notification, à la majorité simple de ses membres, sur les rapports ci-annexés.**

Afin de garantir la concordance des délibérations, je vous invite à trouver ci-joint un **modèle de délibération à utiliser à votre convenance**. Votre attention est attirée sur le caractère indispensable **d'annexer les rapports d'évaluation à la délibération les approuvant** et sur la nécessité que la délibération conduise à **approuver**, formellement, **les rapports d'évaluation**.

Je vous serais reconnaissant de me tenir informé de la date de la séance du conseil municipal au rôle duquel pourra être inscrite l'approbation des rapports de la CLECT.

Une fois soumise à l'approbation du conseil municipal, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir à l'adresse [clect92@ampmetropole.fr](mailto:clect92@ampmetropole.fr) dans les meilleurs délais une copie de la délibération correspondante.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.



Jean-Pierre GIORGI

Pièces jointes :

- Rapports d'évaluation des charges transférées ;
- Modèle de délibération d'approbation du rapport d'évaluation